

## Des mesures cosmétiques loin des urgences pour notre système éducatif

Tout ça pour ça : « l'homme malade du système éducatif » selon le ministre se voit donc administrer une petite tape dans le dos en lui disant que ça va aller mieux ! Après des mois à user de métaphores pointant les problèmes, bien réels, du collège, le ministre en reste à des mesures cosmétiques. Enfermé dans le carcan des suppressions de postes et de la baisse de moyens humains, le ministre est incapable de répondre aux préoccupations centrales des personnels : revalorisation, baisse des effectifs dans les classes et amélioration des conditions de travail.

### Des réponses hors sujet

Alors qu'il existe un important noyau d'élèves en grande difficulté en 6ème, le ministre impulse un dispositif léger et contestable, sans cadre national, ni moyens dédiés. Faut-il rappeler que près de 481 emplois dans le second degré et plus de 1000 dans le premier degré seront supprimés à la prochaine rentrée ? Ce dispositif ne permettra pas d'améliorer de travailler dans la durée sur les difficultés des élèves et ne s'appuie pas sur les recherches concernant notamment la construction des inégalités et des difficultés scolaires. La généralisation de Devoirs faits en 6ème va dans le même sens pour un dispositif dont l'enjeu est en fait de piloter les pratiques pédagogiques des professeurs.

Ce saupoudrage d'heures de soutien s'ajoute à ce qui existe déjà : activités pédagogiques complémentaires à l'école, devoirs faits au collège, stages de remise à niveau, des dispositifs qui n'ont jamais fait la preuve de leur efficacité puisque les inégalités se creusent toujours.

Depuis des mois, le ministre fait la promotion du pacte enseignant, marotte présidentielle qualifiée de revalorisation mais qui n'est autre qu'un grossier synonyme de « travailler plus pour gagner plus ». Or, les enquêtes institutionnelles montrent que les enseignants du premier et du second degré travaillent déjà plus de 43 heures par semaine en moyenne. La participation des professeurs des écoles à des dispositifs de soutien en 6ème s'inscrit d'abord dans la stratégie ministérielle qui consiste à chercher tout azimut des nouvelles activités à intégrer dans le pacte. Cela confirme que celui-ci n'a aucune logique pédagogique mais qu'il a d'abord et surtout une logique politique : appliquer un projet présidentiel sans tenir compte de la réalité du terrain !

### Nos exigences

En collège, en 10 ans, la part des classes de plus de 30 élèves a doublé dégradant les conditions d'apprentissage des élèves et des personnels alors qu'il ne faudrait pas plus de 24 élèves par classe (et 20 en éducation prioritaire). Plutôt que d'externaliser le traitement pédagogique des difficultés scolaires à travers des dispositifs comme Devoirs faits au collège, l'aide aux élèves doit se faire avant tout, dans la classe, par les enseignants. Outre des effectifs raisonnables cela nécessite des moyens permettant d'organiser dans toutes les disciplines du travail en groupes à effectif réduit. Si des difficultés existent en 6ème, ne serait-il pas nécessaire de les enrayer avant ? C'est notamment avec l'abaissement des effectifs dans toutes les classes de l'école primaire, la mise en place d'enseignants supplémentaires mais également en réabondant les postes d'enseignants de réseau d'aides pour permettre de traiter la difficulté scolaire dans les classes que cela doit se faire.

### Se mobiliser pour porter une autre ambition pour l'École

Face à un projet présidentiel qui ne règle en rien le problème de la difficulté scolaire et des inégalités, des mesures qui ne portent aucune attention aux conditions de travail des personnels, les syndicats enseignants de la FSU (SNUipp-SNES-SNEP-SNUEP) portent une toute autre ambition pour l'École : baisse des effectifs, traitement des difficultés scolaires dans la classe notamment grâce à des moyens fléchés (enseignants supplémentaires, RASED ...), autant de mesures nécessaires pour améliorer l'inclusion. C'est un véritable plan d'urgence qu'il faut pour l'école. La FSU se mobilisera le 17 janvier pour revendiquer une revalorisation salariale sans contrepartie et une amélioration des conditions de travail des personnels